

« EST-CE DE CE ROCHER... ? »

« L'Éternel parla à Moïse, et dit : Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron. Vous parlerez en leur présence au rocher, et il donnera ses eaux ; tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu abreuveras l'assemblée et leur bétail. Moïse prit la verge qui était devant l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait ordonné. Moïse et Aaron convoquèrent l'assemblée en face du rocher. Et Moïse leur dit : Ecoutez donc, rebelles ! Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau ? Puis Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, et le bétail aussi. Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne... ! » Nombres 20:7-12.

Seule une personne ayant souffert de la soif peut comprendre ce que le peuple hébreu a dû éprouver en découvrant, tarie, la source tant espérée. Et cela l'est infiniment plus lorsqu'il s'agit d'un peuple entier, avec les enfants et les vieillards, ainsi que les troupeaux qui les accompagnaient. Toutefois, Dieu était au milieu de son peuple, aussi présent et agissant que lorsqu'Il les a fait monter hors du pays d'Égypte. Mais les enfants d'Israël étaient inconstants dans leur voie, aussi étaient-ils tantôt l'objet de la punition de Dieu, tantôt celui de Son immense Miséricorde. Cependant, ceux qui étaient infidèles bénéficiaient des effets de l'Approbation de Dieu à l'égard de ceux qui étaient fidèles, à l'exemple de ce dont Jésus dit : « Dieu fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes... ! » Matt 5:45.

Il est des temps difficiles qui, au lieu de susciter une confiance plus grande, suscitent la révolte, non pas ouvertement à l'encontre de Dieu, mais contre les personnes qui, spirituellement, sont les plus proches de Lui ; ce qui, indirectement, revient à l'être contre Dieu, c'est-à-dire, contre les témoins et les serviteurs de Dieu authentiques, en l'occurrence ici, le prophète Moïse. Pressé par la soif, le peuple se souleva donc contre Moïse ; et Moïse, par exaspération à cause de leur incrédulité et de leur ingratitude, levant la verge dans sa main, « frappa deux fois le rocher... ! » Nombres 20:11. Le résultat de ce geste d'impatience fut que, plus tard, l'Éternel dira à Moïse : « Monte sur cette montagne d'Abarim, regarde le pays que je donne aux enfants d'Israël. Tu le regarderas ; mais toi aussi, tu seras recueilli auprès de ton peuple, comme Aaron, ton frère, a été recueilli ; parce que vous avez été rebelles à mon ordre dans le désert de Tsin, lors de la contestation de l'assemblée, et que vous ne m'avez pas sanctifié à leurs yeux à l'occasion des eaux. Ce sont les eaux de contestation, à Kadès, dans le désert de Tsin... ! » Nombres 27:12-14.

La Parole de la part de Dieu à Moïse, disant qu'il verrait le Pays de la Promesse sans pouvoir y entrer peut sembler sévère. Mais Moïse était un grand prophète, et il nous est rapporté une vérité profonde sur la nature de sa relation avec Dieu, l'Écriture déclare, en effet : « L'Éternel a manifesté ses voies à Moïse, ses œuvres aux enfants d'Israël... ! » Ps 103:7. Nous savons comment Dieu a manifesté Ses « Oeuvres » à l'égard des Israélites, lors de leur délivrance du pays d'Égypte, et en les faisant subsister par des interventions miraculeuses dans le désert de Cham, tandis que les « Voies » concernant le Dessein éternel de Dieu pour Son peuple furent communiquées à Moïse. N'est-il pas écrit que « l'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami... » ? Exode 33:11. Une telle connaissance intime des Pensées de Dieu fut le « privilège » de Moïse, mais elle le rendait d'autant plus responsable devant Dieu, à l'égard du peuple et par rapport à lui-même. D'où la décision divine de ne pas permettre à Moïse d'entrer dans le Pays de la Promesse. En effet, Josué succéda à Moïse comme chef du peuple, et l'introduisit en Canaan... ! Jos 1:2.

L'événement du rocher frappé se situe à la fin du séjour du peuple hébreu dans le désert, juste avant leur entrée dans le pays de Canaan. Mais l'Écriture rapporte également un premier événement, où il fut également question d'un « rocher » qui donna ses eaux, et cela, juste après la sortie d'Égypte au début du séjour dans le désert. Déjà les causes étaient les mêmes : le manque d'eau, puis le

soulèvement contre Moïse, contre lequel le peuple murmura, en disant : « Pourquoi nous as-tu fait monter hors d’Égypte, pour nous faire mourir de soif avec nos enfants et nos troupeaux ? Moïse cria donc à l’Éternel, en disant : Que ferai-je à ce peuple ? Encore un peu, et il me lapideront. L’Éternel dit à Moïse : Passe devant le peuple, et prends avec toi des anciens d’Israël, prends aussi dans ta main ta verge avec laquelle tu as frappé le fleuve, et marche ! Voici, je me tiendrai devant toi sur le rocher d’Horeb ; tu frapperas le rocher, et il en sortira de l’eau, et le peuple boira. Et Moïse fit ainsi, aux yeux des anciens d’Israël. Il donna à ce lieu le nom de Massa et de Meriba, parce que les enfants d’Israël avaient contesté, et parce qu’ils avaient tenté l’Éternel, en disant : L’Éternel est-il au milieu de nous, ou n’y est-il pas... ? ». Exode 17:3-7. Dieu, précisément, dit ici : « Tu frapperas le rocher... ! » Tandis que dans le second cas, à la fin du séjour dans le désert, Dieu dit à Moïse et Aaron : « Vous parlerez en leur présence au rocher, et il donnera ses eaux... ! » Nombres 20:8. Ainsi, à Rephidim, Dieu dit à Moïse de « frapper » le rocher, alors qu’à Kadès, Dieu lui ordonna de « parler » au rocher... ! Mais Moïse, au lieu de parler au rocher, s’adressa au peuple rebelle dont la vue augmenta le poids de son irritation, irritation dont il « se déchargea », en quelque sorte, en frappant le rocher... !

Pourquoi donc ces ordres différents de la part de Dieu ? Il y a lieu de savoir qu’entre ces deux « rochers » trente huit ans s’étaient écoulés. Toutes ces années supposent une évolution spirituelle en Moïse et en Aaron, ainsi que dans le peuple, suivant l’appel de chacun. Dieu, en les éclairant et en nourrissant leur vie spirituelle par Sa Parole, se révélait donc de plus en plus profondément. Ceci est évident quand, au commencement, Dieu ordonna à Moïse de « frapper » le rocher aux yeux du peuple, alors que, près de quarante ans plus tard, Il ordonna seulement de « parler » au rocher. Ceci suppose, une obéissance, une profondeur, une écoute intérieure plus exercée de la part des personnes concernées. Car, dans la croissance spirituelle, le signe visible, accompagnant la foi, laisse la place à la foi seule en la Parole qui suffit... !

La gravité du reproche adressé à Moïse est en rapport avec la profondeur de la relation spirituelle de Moïse avec Dieu dans le désert de Madian et de l’Appel prophétique reçu par l’intermédiaire de l’ange du milieu « du buisson en feu qui ne se consumait point... ! » Exode 3:4. Ainsi, Moïse lui-même dit au peuple : « L’Éternel s’irrita contre moi, à cause de vous ; et il jura que je ne passerais point le Jourdain et que je n’entrerais point dans le bon pays que l’Éternel, ton Dieu, te donne en héritage. Je mourrai donc en ce pays-ci, et je ne passerai point le Jourdain ; mais vous le passerez, et vous posséderez ce bon pays... ! » Deut 4:21-22. De même, le Psalmiste dira plus tard : « Ils irritèrent l’Éternel près des eaux de Mériba ; et Moïse fut puni à cause d’eux, car ils aigriront son esprit, et il s’exprima légèrement des lèvres... ! » Ps 106:32-33. Ce qui donc nous apparaît être un mouvement d’humeur fut, aux yeux de Dieu, une réaction d’incrédulité ! Les murmures et les rébellions continuelles du peuple, causant l’épuisement de Moïse jusqu’à la limite du désespoir, ne furent pas considérés par Dieu comme étant des « circonstances atténuantes » à l’égard du prophète. Moïse avait tant reçu..., mais, en conséquence, quelle charge spirituelle ! Certes, en mourant dans le pays de Moab, Moïse ne vit pas le pays de la Promesse, mais, en entrant dans la Présence de Dieu, il en eut la Vision plus grande encore, en contemplant Celui-là même qui en fit la Promesse... !

Moïse, dit l’Écriture, était « un homme fort patient, plus qu’aucun homme sur la face de la terre... ! Nombres 12:22, et donc parmi les plus dignes d’être imités ! Or, nous avons appris quelles étaient les circonstances qui avaient à ce point éprouvé sa patience... ! Quant à nous, nous avons eu la grâce de recevoir la nouvelle Nature de Celui en vue de qui Moïse persévéra jusqu’au bout, c’est-à-dire, notre Seigneur Jésus-Christ. L’Écriture dit, en effet : « Pour Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme serviteur, pour rendre témoignage de ce qui devait être annoncé ; mais Christ l’est comme Fils sur sa maison ; et sa maison, c’est nous, pourvu que nous retenions jusqu’à la fin la ferme confiance et l’espérance dont nous nous glorifions... ! » Hébr 3:5-6. En vérité, le fait de « retenir jusqu’à la fin cette ferme confiance et cette espérance » ne révèle-t-il pas justement la disposition du coeur même de l’homme spirituel qui applique dans sa vie les paroles du sage, disant : « Celui qui veille sur sa bouche garde son âme... ? » Prov 13:3.